



FONDATION LAURE-GAUDREAULT



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : La Fondation Laure-Gaudreault fait un don de 50 000 \$ aux banques alimentaires du Québec

Québec, le 15 avril 2020 – La crise de la pandémie COVID-19 exerce actuellement une pression considérable sur les services de banques alimentaires partout au Québec. Les pertes d'emploi et les personnes âgées en situation de vulnérabilité ont provoqué des hausses de demandes pour ces services dans chaque région.

Ainsi, la [Fondation Laure-Gaudreault \(FLG\)](#) a choisi de faire un don de 50 000 \$ visant à aider les organismes d'aide alimentaire sans but lucratif, en quête de financement, pour répondre aux immenses besoins de leur milieu.

« Même confinés, on ne peut rester les bras croisés devant une telle situation qui nous affecte tous de près ou de loin. La sécurité alimentaire, c'est la base de la dignité humaine. À la Fondation Laure-Gaudreault, nous sommes fiers de pouvoir contribuer à améliorer le sort des gens dans cette période névralgique. C'est l'essence même de notre mission », souligne Robert Gaulin, président de la FLG.

La FLG présente partout au Québec

Bénéficiant d'une structure de bénévoles dans chaque région du Québec, la FLG, dont la mission consiste à aider les personnes âgées ou les jeunes, verse près de 150 000 \$ par année en aide. Ainsi, l'aide additionnelle de 50 000 \$ annoncée aujourd'hui sera répartie de la façon suivante :

- 2 000 \$ pour des projets nationaux
- 48 000 \$ répartis entre les dix régions de la FLG

« En distribuant ces dons dans les régions, nous espérons ainsi aider la population de manière équitable. Je crois sincèrement que nous pouvons juger une société à la façon dont elle traite ses membres les plus vulnérables. C'est par nos efforts collectifs que nous parviendrons à passer à travers cette épreuve dignement », ajoute M. Gaulin.

À propos

Pour réaliser une partie de sa dimension sociale, [l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec](#) (AREQ-CSQ) a mis sur pied la Fondation Laure-Gaudreault en 1990. Tout en comptant sur un appui indéfectible de l'AREQ, la Fondation a été constituée comme un organisme indépendant et autonome, régie par ses propres règles.

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communication
Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org